XVIth European Symposium on Language for Special Purposes Hamburg, 2007

Proposition de communication

Titre

Programme de sens, iconicité, mémoire d'inventaire, métaphorisation, non-contradiction pratique, protectionnisme langagier : interactions et conflits entre quelques principes sélectifs lors de la constitution et de l'organisation d'un lexique de spécialité. L'exemple de la langue française de l'informatique.

Dott. Giovanni Agresti

Chercheur-enseignant en « Langue et traduction – Langue française » Faculté de Sciences Politiques, Université de Teramo giagresti@yahoo.it (préférable) gagresti@unite.it 347.81.07.634

Mots-clés

Langue française – langue de spécialité – informatique – praxématique – ingénierie linguistique

Résumé

Notre but est de mener une analyse systématique des processus sélectifs menant à la constitution du lexique de l'outillage informatique — d'abord et surtout celui relevant de la communication (« sites internet », « courrier électronique », « chats », « blogs » etc.). Ces processus mettent en branle plusieurs principes ou forces, dont : a) le programme de sens ; b) l'iconicité ; c) la mémoire d'inventaire ; d) la métaphorisation ; e) la non-contradiction pratique ; f) le protectionnisme langagier. Ces principes, s'ils fonctionnent toujours dans n'importe quelle langue, sont à notre avis sollicités ici d'une manière toute particulière du fait de quelques facteurs majeurs :

la rapidité de l'évolution de la donne technologique et des enjeux communicationnels, ce qui impose une constante mise à jour terminologique ;

la rapidité ainsi que la relative indétermination de la praxis de communication, qui est souvent moins une interlocution qu'une mise à disposition de données textuelles ;

la modification foncière de la notion traditionnelle de « acte de langage » ;

la facilité d'accès aux ressources en ligne, ce qui implique :

- a) une vulgarisation formidable de cette terminologie;
- b) son caractère intuitif, c'est-à-dire son iconicité.

Cela implique une pression considérable exercée par la *doxa* (francophone et internationale) sur l'emploi effectif de ce(s) lexique(s) de l'informatique.

Pour mener à bien cette analyse,

- a) nous mettrons au point un dispositif herméneutique issu principalement de la praxématique de Robert Lafont (cfr. en particulier : *Le Travail et la Langue*, Flammarion, Paris 1978 ; *L'être de langage. Pour une anthropologie linguistique*, Lambert-Lucas, Limoges 2004) ;
- b) en ce qui concerne les bases terminologiques et les recommandations officielles sur l'emploi de la langue française nous ferons par contre référence aux documents publiés par le Conseil supérieur de la Langue Française et notamment aux articles publiés dans les revues *La Banque des mots* et *Le Français moderne* :
- c) nous mesurerons les correspondances ou les distances entre ces bases terminologiques, ces recommandations et des corpora textuels constitués à partir d'articles tirés de la presse spécialisée (du domaine de l'informatique) ainsi que grand public (doxa);
- d) nous aborderons enfin quelques études récentes sur les langues de spécialité pour vérifier si les stratégies de sélection lexicale fonctionnant dans le domaine de l'outillage informatique ressemblent à celles mises en œuvre dans d'autres domaines spécialsés.